

Hôtel « LE WILSON », Boulevard WILSON

2001 : Procédure lancée devant le Tribunal Administratif de Nantes par deux riverains, SPCNE et Front de Mer, contre les permis de démolir et de construire accordés à SA Lang Investissement sur l'hôtel « Le Wilson » devenant un collectif de cinq logements tout en « conservant » partiellement la

façade sur rue existante. Conférence de Presse sur ce projet contesté.

Constitution d'un dossier sur le « PATRIMOINE NAZAIRIEN N°3 – Ensemble d'Immeubles Bd Wilson », suite à l'affichage des permis de démolir et construire sur l'Hôtel « Le Wilson », transmis à la DRAC, aux ABF, à l'avocat, pour avis.

2002 : Echange de mémoires en attente d'une date de jugement à déterminer par le Tribunal Administratif de Nantes.

2003 : Mémoires en réponse suite aux mémoires complémentaires de la Sa Lang Investissement.

2005 : Jugement rendu au Tribunal Administratif : sur le permis de démolir, requête SPCNE et autres rejetée qui verseront à la ville et à Lang 1 000 Euros chacun ; le permis de construire est annulé pour erreur d'appréciation sur les hauteurs et volumes de l'ajout supérieur à la construction existante et à l'alignement des constructions voisines ; la ville et Lang verseront solidairement à SPCNE et autres 1 000 Euros. Aucune suite n'est donnée pour un autre recours, mais le permis de démolir reste valable jusqu'au 17.12.2006.

Hôtel "Le Wilson" - Photo André PAPINEAU - 21/02/2002 -

Wilson - Pl. 003a



Hôtel "Le Wilson", 36 boulevard Wilson.



35 boulevard Wilson

L'ensemble remarquable,
35 et 36 boulevard Wilson.
L'Hôtel "Le Wilson", est au n°36